



## AGENDA 21 DES CULTURES

### Compte rendu de la plénière du 02/07/2012

**Objectif de la réunion : témoignages d'acteurs et rappel des propositions d'actions qui seront mises en œuvre le 18 septembre 2012 (formation des groupes de travail)**

43 participants

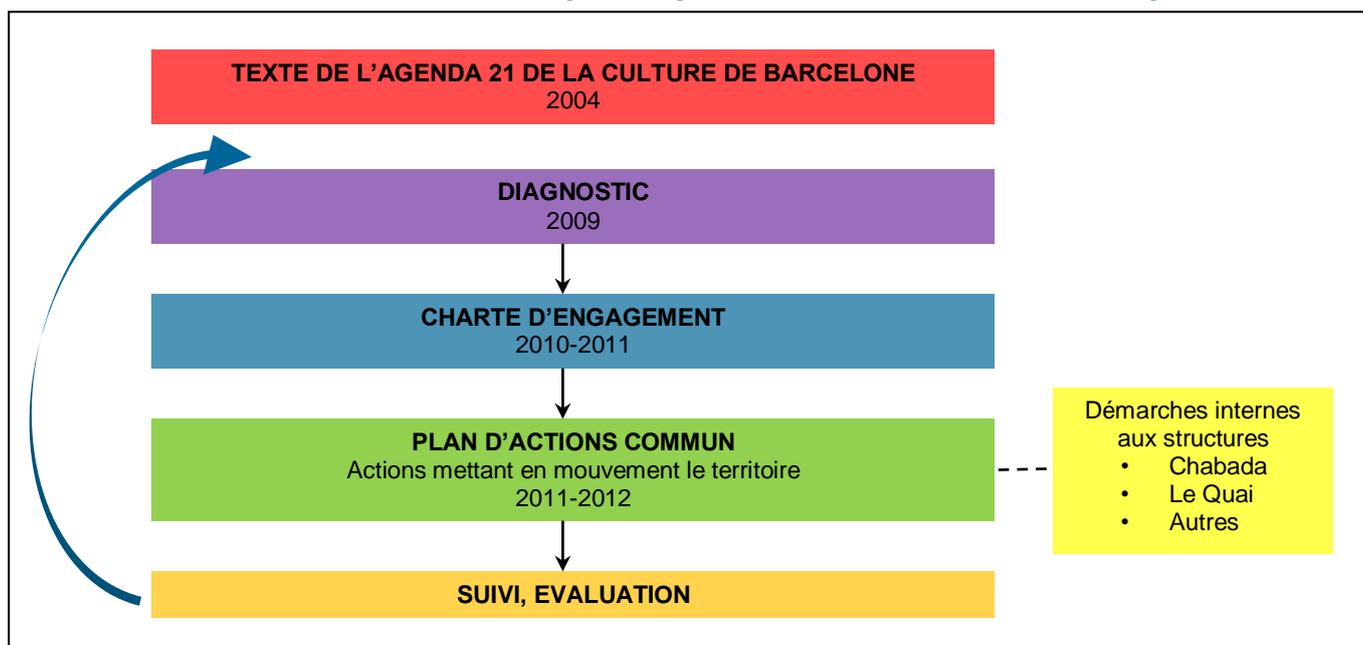
#### DEROULEMENT DE LA RENCONTRE

**18h15-18h20** : Mot d'accueil de Monique Ramognino, adjointe à la culture, représentée par Marianne Prodhomme, adjointe du quartier Lac de Maine et en charge de la charte Culture et Solidarités

**18h20-18h35** :

- Retour sur la méthodologie de projet

#### Schéma de la méthodologie de l'Agenda 21 des Cultures du territoire d'Angers



- Calendrier à venir
  - 18 septembre 2012 : formation des groupes de travail par action
  - décembre 2012 : adoption du plan d'actions
- Présentation des quatre structures qui vont témoigner : Le Quai (EPCC), Le Chabada, le SAAS (Structure des Artistes Associés Solidaires) et Leo Lagrange ouest

**18h35-20h00 : témoignage d'acteurs et échanges avec les participants**

Sur la base d'interventions rapides et concrètes, quatre structures sont venues présenter des actions menées en interne qui mêlent cultures et développement durable. Un rapprochement entre ces actions et les six enjeux de la charte d'engagement de l'Agenda 21 des Cultures du territoire d'Angers a également été fait. Un jeu de questions-réponses à la fin de chaque intervention a permis aux participants d'approfondir certains points spécifiques.

## 1. Le Quai (EPCC) : intervention d'Agathe Hilaiet (directrice adjointe en charge de l'administration) sur la mise en place d'un plan de déplacement d'entreprise

**Résumé :** élaboration par l'EPCC Le Quai d'un plan de déplacement d'entreprise (PDE) répondant à des enjeux environnementaux, économiques, sociaux et sécuritaires. Un programme d'une vingtaine d'actions a été élaboré fin juin 2012.

**Echanges avec les participants :**

### - **Quelle valeur ajoutée par la dimension culturelle à une telle démarche ?**

- Rapprochement effectué avec l'Opéra de Lyon. La dimension culturelle de la structure implique un travail sur des horaires qui sont décalés (événements programmés le soir...). Par ailleurs, les usagers recherchent une situation de confort en matière de transport pour aller à des événements culturels. Il convient donc de leur expliquer l'impact positif que peuvent constituer les transports en commun (moins de stress notamment). Différence entre le discours fantasmagorique et la réalité des pratiques (cas du co-voiturage par exemple).

### - **Quel lien entre cette démarche du Quai et la charte d'engagement de l'Agenda 21 des Cultures du territoire d'Angers ?**

- Lien direct avec l'enjeu 6 (relier culture et environnement) puisque la démarche du PDE vise à réduire l'impact environnemental des déplacements liés à la structure concernée. Par ailleurs, impact sur des enjeux d'ordre sociaux (lien social avec le co-voiturage par exemple) et économiques.

### - **Comment va se mettre en place le service de navettes ?**

- Réflexion en cours pour répondre à ce type de demande.

## 2. Le Chabada : intervention de Raymond Bablée (vice-président) et de François Delaunay (co-directeur, responsable du projet culturel) sur la démarche « le Chabada, quel projet pour demain »

**Résumé :** élaboration d'un Agenda 21 interne à la structure sur la base de la méthodologie du forum ouvert (débat non directif et démarche collective). 15 actions prioritaires identifiées, réparties dans quatre axes de travail (éco-responsabilité, gouvernance et démocratie participative, accompagnement des publics, accompagnement des artistes)

**Echanges avec les participants :**

### - **La question de la typologie du public est-elle en route ?**

- Travail en cours. Cette question devrait être élargie aux usagers en général.

### - **Intervention d'un représentant de la 25<sup>e</sup> région qui souhaite que ce type de démarche participative soit amplifié sur le territoire**

- Il convient de souligner la difficulté d'une telle démarche. En plus d'être chronophage, chacun doit pouvoir y trouver sa place sans frustration.

## 3. Le SAAS – structures et artistes associés solidaires : intervention de Claudine Lacrouz et Alice May sur les actions menées en lien avec l'Agenda 21 des Cultures

**Résumé :** Fonctionnement et questionnements internes au SAAS en lien étroit avec l'Agenda 21 des Cultures du territoire d'Angers (mutualisation et entraide, spectacles dans les espaces publics ou encore en lien avec l'environnement et le patrimoine local, temps de convivialité, projets

amateurs, dans les quartiers ou encore avec des jeunes). Suite à des questionnements internes sur leur lien avec l'Agenda 21 des Cultures, lien direct avec l'enjeu 1 (diversité culturelle), l'enjeu 4 (coopération et co-construction) et l'enjeu 5 (économie plurielle et responsable). Perspective essentielle de la construction de la Cité (pépinière d'associations, centre de ressource et mise à disposition de salles de réunion) sur laquelle le SAAS sera implanté.

#### Echanges avec les participants :

- **Le SAAS fonctionnait déjà en adéquation étroite avec l'Agenda 21 des Cultures, avant même son élaboration formelle. Quelle plus-value a donc apportée l'Agenda 21 des Cultures à leur démarche ?**
  - L'élaboration de l'Agenda 21 des Cultures a conforté le SAAS dans ses pratiques et ses réflexions. Il permet de mettre en place une dynamique collective qui donne plus de poids aux initiatives individuelles.
- **Les compagnies présentent dans le SAAS cotisent-elles dans une caisse de solidarité ?**
  - Différents tarifs d'adhésion en fonction des spécificités de chacun (individuel ou par compagnie). Le SAAS ne demande pas de subvention (en dehors du festival « ça chauffe » à Murs Erigné). Il a cependant deux locaux, à Angers et à Murs Erigné mis à disposition par les deux communes avec des loyers très abordables.

#### 4. Léo Lagrange ouest, Trélazé : intervention de Christian Coppo (directeur) sur le projet « [E]-T, les territoires du futur »

**Résumé :** démarche de Léo Lagrange Trélazé centrée sur les nouvelles technologies et moyens de communication qui a émergée en juillet 2011 lors de la signature de la charte d'engagement de l'Agenda 21 des Cultures. En lien avec l'évolution actuelle des pratiques et notamment l'utilisation du numérique. Démarche expérimentale des ateliers du futur : réunion de l'équipe de Léo Lagrange et mise en place de microgroupes sur la base de la reconnaissance égale de la parole de chacun (pas de hiérarchie, une personne égale une voix). Participation citoyenne : échange avec le quartier du Grand Bellevue de Trélazé et sur une action précise, échange de questions-réponses via le réseau twitter. Lien direct avec l'enjeu 4 de l'Agenda 21 des Cultures (coopération et co-construction) et notamment l'enjeu 4.2.3. (démocratie participative dans les structures)

#### Echanges avec les participants :

- **Léo Lagrange est également présent dans le monde. Quel lien est fait avec ces autres affiliés ?**
  - Différents affiliés, notamment au Maghreb et en Afrique Noire. Dans le cas d'Angers, Léo Lagrange Ouest anime, pour le compte de la Ville d'Angers et dans le cadre d'une délégation de service public, le centre Jean Vilar à la Roseraie, la maison de quartier des Hauts de St Aubin et la maison du partenariat Angers Bamako à Bamako.

#### 20h00-20h15 :

- Signature de la charte d'engagement de l'Agenda 21 des Cultures : par le biais de bulletins à disposition, les participants ont pu s'engager formellement dans la démarche en signant la charte d'engagement
- Retour sur les propositions d'actions formulées par les participants au projet entre septembre 2011 et mars 2012.
  - Distribution des tableaux d'actions

D'ici la prochaine plénière de septembre, les participants sont invités à lire et à réfléchir sur les propositions d'actions formulées. Pour toute remarque, ils peuvent contacter la Mission développement durable : [elisa.payen@angersloiremetropole.fr](mailto:elisa.payen@angersloiremetropole.fr)

Le 18 septembre (18h, Hôtel des Pénitentes), ils seront invités à s'engager concrètement dans la mise en œuvre des actions de l'Agenda 21 des Cultures. Des groupes de travail seront ainsi formés.

## **PROCHAINE RENCONTRE**

Plénière du 18 septembre (18h, Hôtel des Pénitentes) : mise en place des groupes de travail